



Volume 73 - Numéro 3
Mars 2020



Coton:

Examen de la situation mondiale

ICAC Comité Consultatif International du Coton

Table des matières

Résumé des perspectives cotonnières.....	2
Les stocks de clôture mondiaux devraient baisser en 2019/20.....	2
Prix	2
Impacts possibles de la phase une de l'accord Etats-Unis – Chine.....	3
CSITC – Atteindre l'exactitude pour les tests sur le coton	7
Évolution actuelle du soutien à la production cotonnière	9
L'Inde a lancé ses opérations MSP	9
Les agriculteurs américains ont reçu une compensation pour les pertes liées aux différends tarifaires	9
La reprise du coton latino-américain dépend de la restauration de la coordination interinstitutionnelle du secteur	11

Tableaux

Offre et utilisation de coton par pays en 2017/2018	14
Offre et utilisation de coton par pays en 2018/2019	16
Offre et utilisation de coton par pays en 2019/2020	18
Offre et utilisation de coton - 2014-2020	20

Résumé des perspectives cotonnières

Les stocks de clôture mondiaux devraient baisser en 2019/20

Les stocks de clôture mondiaux devraient diminuer de 1 % à 18 millions de tonnes d'ici la fin de la campagne 2019/20, ce qui représenterait environ les 2/3 de la consommation mondiale de cette campagne. C'est la cinquième campagne consécutive de baisse des stocks de clôture mondiaux depuis le pic historique de la campagne 2014/15. L'équilibre des stocks détenus par la Chine et à l'extérieur de la Chine devrait se maintenir avec une réduction de 5,5 % des stocks de clôture chinois à 8,4 millions de tonnes et une hausse de 3 % à 9,6 millions de tonnes, des stocks de clôture détenus par tous les autres pays. La réduction mondiale des stocks devrait résulter des estimations actuelles d'une consommation mondiale stable et d'une production mondiale en légère augmentation de 1 % (figure 1).

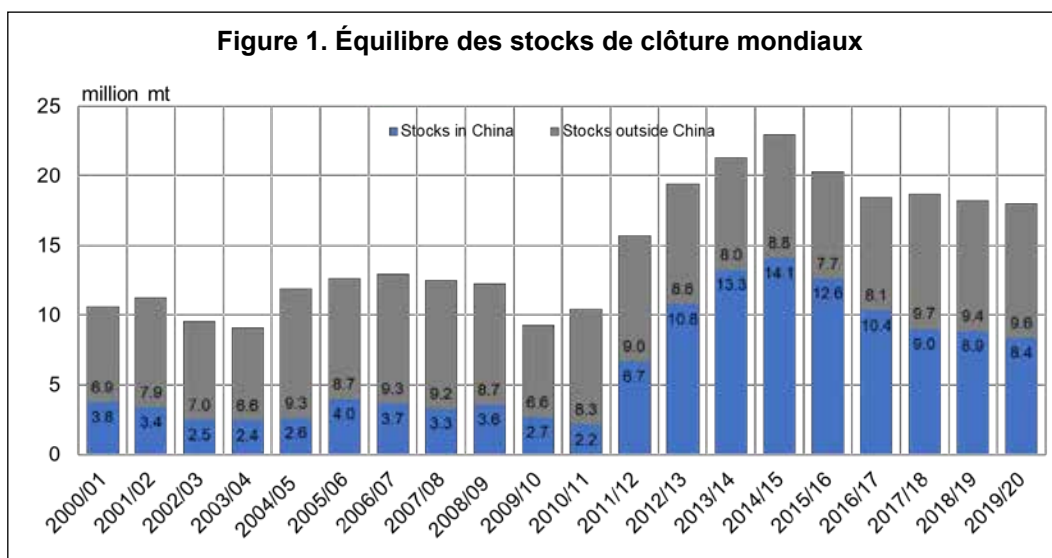
Parmi les principaux pays producteurs de coton, la production de 2019/20 devrait augmenter de 12 % en Inde pour atteindre 6 millions de tonnes. Celle de la Chine devrait diminuer à 5,8 millions de tonnes (- 4 %). Aux États-Unis, la production devrait croître de 9 % par rapport à la campagne précédente pour atteindre 4,4 millions de tonnes. La production du Brésil devrait demeurer à 2,75 millions de tonnes. La production au Pakistan devrait chuter pour la seconde deuxième campagne consécutive, tombant à 1,35 million de tonnes, soit 19 % de moins que la campagne précédente. La production devrait augmen-

ter dans la région de l'Afrique de l'Ouest à 1,3 million de tonnes (+ 14 %), avec des hausses de production attendues au Bénin, au Mali, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire. La production devrait diminuer de 17 % en Turquie pour atteindre 815 000 tonnes. Selon les prévisions actuelles, la production en Ouzbékistan devrait rester à 640 000 tonnes. En Australie, la production devrait chuter de 65 %, tombant à 170 000 tonnes en raison de la disponibilité limitée en eau pour la culture irriguée.

Les incertitudes commerciales persistantes et les préoccupations relatives à la croissance économique continuent d'influencer la demande mondiale de coton et de textiles. L'épidémie du Covid-19 en Chine a ajouté une incertitude supplémentaire sur les marchés alors que les chaînes de fabrication et d'approvisionnement en Asie ralentissent. Bien que l'impact futur du nouveau coronavirus demeure inconnu, le potentiel d'un ralentissement économique mondial plus large continue d'accroître la tension dans le secteur. Les prix du coton sont sous pression, mais les prévisions actuelles de la consommation mondiale en 2019/20 sont maintenues à 26,2 millions de tonnes, tandis que la production est actuellement prévue à 26 millions de tonnes.

Prix

Les prévisions de prix actuelles du Secrétariat pour la moyenne de fin d'année de l'Indice A de Cotlook ont été révisées à 79 cents la livre ce mois-ci.



Impacts possibles de la phase une de l'accord Etats-Unis – Chine

Par Lihan Wei, statisticien, ICAC

Le différend commercial entre les États-Unis et la Chine a eu une incidence sur la demande et les chaînes d'approvisionnement de coton au cours des 20 derniers mois. Le coton américain, entre autres produits agricoles, est soumis aux droits d'importation chinois supplémentaires depuis le 6 juillet 2018.

Après une période où l'indice A était supérieur à 100 cents la livre au début juin 2018, le prix de référence international a commencé à réagir aux problèmes commerciaux et aux tarifs imposés sur le coton. Les lignes tarifaires supplémentaires ont intensifié les tensions commerciales en août et septembre 2018, l'Indice A étant tombé à 94 cents la livre en moyenne. Entre octobre et avril, l'Indice A a continué de baisser, tombant en dessous de 80 cents la livre en février avant de monter à 88 cents par livre en avril en réponse d'une éventuelle résolution commerciale. Alors que les négociations commerciales semblaient régresser au début de mai, chaque partie augmentant les droits de douane sur les marchandises restantes, l'Indice A a de nouveau chuté, atteignant son plus bas niveau de la campagne, soit 76 cents la livre le 14 mai.

Le 1^{er} juin 2019, la Chine a augmenté les droits de douane sur 60 milliards USD de marchandises américaines en représailles à l'augmentation des tarifs américains sur les 200 milliards de dollars restants d'importations chinoises. Le sommet du G20 à Osaka, au Japon, fin juin a fourni l'occasion pour une désescalade, mais les 16 milliards de dollars supplémentaires de soutien gouvernemental aux agriculteurs américains ont signalé un possible de retranchement dans une impasse commerciale prolongée.

Après plusieurs cycles de négociations commerciales, les États-Unis et la Chine ont appliqué, le 6 juillet 2018, des tarifs sur une gamme de produits et de marchandises. Le Bureau américain des douanes et de la protection des frontières (CBP) a commencé à percevoir un tarif de 25 % sur 818 produits chinois importés d'une valeur de 34 milliards de dollars US, donnant ainsi effet à la première série de tarifs, qui ont été révisés et annoncés le 15 juin 2018. La Chine a réagi par des mesures de rétorsion en imposant un droit de douane de 25 % sur 545 marchandises originaires des États-Unis (pour une valeur de 34 milliards USD), y compris la **production agricole** dont la fibre de coton (HS5201).

Des lignes tarifaires supplémentaires ont été annoncées par les deux pays en août 2018, ce qui a aggravé le différend commercial. Alors que le coton n'était pas

répertorié, d'autres produits agricoles figuraient parmi les 5 207 produits américains (d'une valeur de 60 milliards USD).

Alors que les pourparlers se poursuivaient, le 23 août 2019, la Chine a annoncé 75 milliards USD supplémentaires de droits de douane sur les produits américains, tandis que les États-Unis ont rétorqué par des propositions supplémentaires d'augmentation des tarifs sur les produits chinois.

La Commission du tarif douanier du Conseil des affaires d'État chinois a annoncé 75 milliards USD de tarifs sur les marchandises américaines. Des tarifs de 5 et 10 % sont imposés sur 5 078 marchandises américaines en deux lots, à compter du 1^{er} septembre ([liste 1](#)) et le 15 décembre 2019 ([liste 2](#)).

Le deuxième lot de marchandises américaines qui devaient être affectées à partir du 15 **décembre 2019** incluait le coton (HS5201) dans la partie 3 de la liste, avec des marchandises soumises au tarif supplémentaire de 5 % et d'autres articles qui auraient affecté une gamme de biens de consommation, y compris des appareils électroniques tels que les smartphones et les ordinateurs portables.

Le 13 décembre 2019, deux jours avant l'entrée en vigueur du tarif additionnel de 5 % sur le coton, les États-Unis et la Chine ont convenu d'un accord de phase 1. Les États-Unis ont accepté de ne pas appliquer des droits de douane de 15 % sur des biens de consommation d'une valeur de 160 milliards de dollars qui devraient entrer en vigueur le 15 décembre et de réduire les droits de douane du 1^{er} septembre sur 120 milliards de dollars de biens chinois, la réduisant de moitié de 15 à 7,5 %. Toutefois, les droits de douane sur 250 milliards de dollars d'importations chinoises devaient être maintenus, avec des réductions supplémentaires liées aux progrès réalisés durant les prochains cycles de négociations commerciales.

Le 15 janvier 2020, la Chine et les États-Unis ont signé l'accord commercial de la phase 1, signe d'apaisement des tensions commerciales de 20 mois entre les deux plus grandes économies du monde. L'accord de la première phase proposait de réduire les droits de douane américains et d'augmenter les achats de produits américains par la Chine. Alors que les droits additionnels prévus pour le 15 décembre ont été inversés, l'accord laisserait toujours en place des droits de douane de 250 milliards de dollars américains sur les produits chinois. La Chine, pour sa part, a accepté d'acheter au moins 200 milliards de dol-

lars supplémentaires de biens et de services américains au cours des deux prochaines années, au-dessus d'un niveau de référence de 186 milliards de dollars en 2017, et a mis en place des garanties de propriété intellectuelle, et un processus d'exclusion tarifaire.

L'accord signé le 15 janvier 2020 est entré en vigueur le 20 février 2020 avec l'engagement de la Chine de faciliter le commerce et les valeurs spécifiques des produits agricoles, alimentaires et marins américains en 2020 et 2021. Les détails sur les achats de produits spécifiques dans chacune des catégories n'ont pas été divulgués pour éviter le risque de distorsion des marchés, bien que globalement, la Chine ait accepté d'importer des produits agricoles américains d'une valeur de 40 milliards USD, chaque année pour les deux prochaines années.

La valeur commerciale des produits agricoles américains que la Chine a accepté d'acheter dans le cadre de la première phase de l'accord commercial s'élevait à environ 10,4 milliards de dollars américains en 2018, soit une diminution de 50 % par rapport aux 20,9 milliards de dollars américains totalisés par ces produits en 2017 (Tableau 1). Même avant que les tensions commerciales ne s'intensifient entre les deux pays, la valeur totale de l'ensemble des produits agricoles n'a pas dépassé 30 milliards de dollars américains entre 2012 et 2018. Parmi les produits agricoles inclus, la fibre de coton (HS5201) a représenté entre 2 et 10 % de la valeur agricole totale des exportations américaines vers la Chine.

Tableau 1. Valeur des produits agricoles américains et du coton exportés vers la Chine, 2012-2019

Année civile	Valeur totale du commerce agricole (milliards USD)	Variation (en %)	Valeur du coton (milliards USD)	Variation (en %)	Quantité de coton (tonnes)	Variation (en %)
2012	27,1 \$		3,4 \$		1 487 296	
2013	26,7 \$	-1 %	2,2 \$	-36 %	1 076 103	-28 %
2014	25,4 \$	-5 %	1,1 \$	-49 %	518 029	-52 %
2015	21,5 \$	-16 %	0,9 \$	-23 %	477 366	-8 %
2016	22,7 \$	6 %	0,6 \$	-35 %	306 167	-36 %
2017	20,9 \$	-8 %	1,0 \$	76 %	526 565	72 %
2018	10,4 \$	-50 %	0,9 \$	-5 %	485 112	-8 %
2019			0,6 \$	-30 %	375 157	-23 %

Source : UN Comtrade, 2020

Tableau 2 Importations chinoises de la fibre de coton, 2017-2019

	Volume (tonnes)			Part			Variation du volume (en %)		
	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
Monde	1 153 196	1 572 633	1 846 910	100 %	100 %	100 %	29 %	36 %	17 %
Brésil	66 417	185 626	504 887	6 %	12 %	27 %	-17 %	179 %	172 %
Australie	258 103	423 624	397 744	22 %	27 %	22 %	20 %	64 %	-6 %
États-Unis	505 353	528 670	359 989	44 %	34 %	19 %	92 %	5 %	-32 %
Inde	112 090	171 865	205 899	10 %	11 %	11 %	-5 %	53 %	20 %
Bénin	31 453	14 822	44 446	3 %	1 %	2 %	222 %	-53 %	200 %
Burkina Faso	10 005	18 383	30 221	1 %	1 %	2 %	192 %	84 %	64 %
Mali	1805	9901	21 669	0 %	1 %	1 %	-62 %	449 %	119 %
Cameroun	5727	16 429	16 485	0 %	1 %	1 %	-85 %	187 %	0 %
Côte d'Ivoire	5575	18 073	15 969	0 %	1 %	1 %	-4 %	224 %	-12 %
Togo	8498	7199	4982	1 %	0 %	0 %		-15 %	-31 %
Tchad	200	0	28	0 %	0 %	0 %	-60 %	-100 %	

Source : Statistiques douanières chinoises, 2020

Alors que les droits de douane sur la fibre de coton ont augmenté en 2018, rendant le coton américain plus coûteux de 25 % pour les importateurs chinois par rapport à d'autres cultures, la Chine a également accru le volume total des importations de coton-fibre. Malgré l'accroissement des importations totales de coton-fibre de la Chine de 1,6 million de tonnes en 2018 à 1,85 million de tonnes en 2019, les exportations américaines de coton vers la Chine sont passées de 528 000 tonnes en 2018 à 360 000 tonnes en 2019 (Tableau 2). Les parts de marché a changé en Chine au cours de cette période, les importations en provenance du Brésil ayant augmenté de plus de 170 % en 2018 et 2019. L'Australie, généralement l'un des principaux exportateurs mondiaux de fibre de coton, a réduit ses approvisionnements au cours de la dernière campagne en raison d'une baisse de la production due à la sécheresse. Avec un report suffisant de sa forte production en 2017, l'Australie a pu conserver une part de 27 % des importations chinoises en 2018. Toutefois, la chute de la production lors de la campagne suivante a entraîné une baisse de la part et du volume vers la Chine en 2019.

Les autres pays qui ont réussi à accroître leur part de marché et à accroître leurs exportations vers la Chine pendant le différend commercial avec les États-Unis sont notamment les pays d'Afrique de l'Ouest où la production de coton est une importante culture de rente et une source de revenus et d'emplois pour les petits exploitants agricoles. La demande d'importations chinoises a

augmenté entre 2018 et 2019, et plusieurs pays ont accru leurs exportations et leurs parts de marché en Chine. L'agriculture contribue dans une large mesure au PIB (20-45 %) dans les pays d'Afrique de l'Ouest et, même si leur part de marché dans un grand pays manufacturier comme la Chine reste faible, le volume des exportations

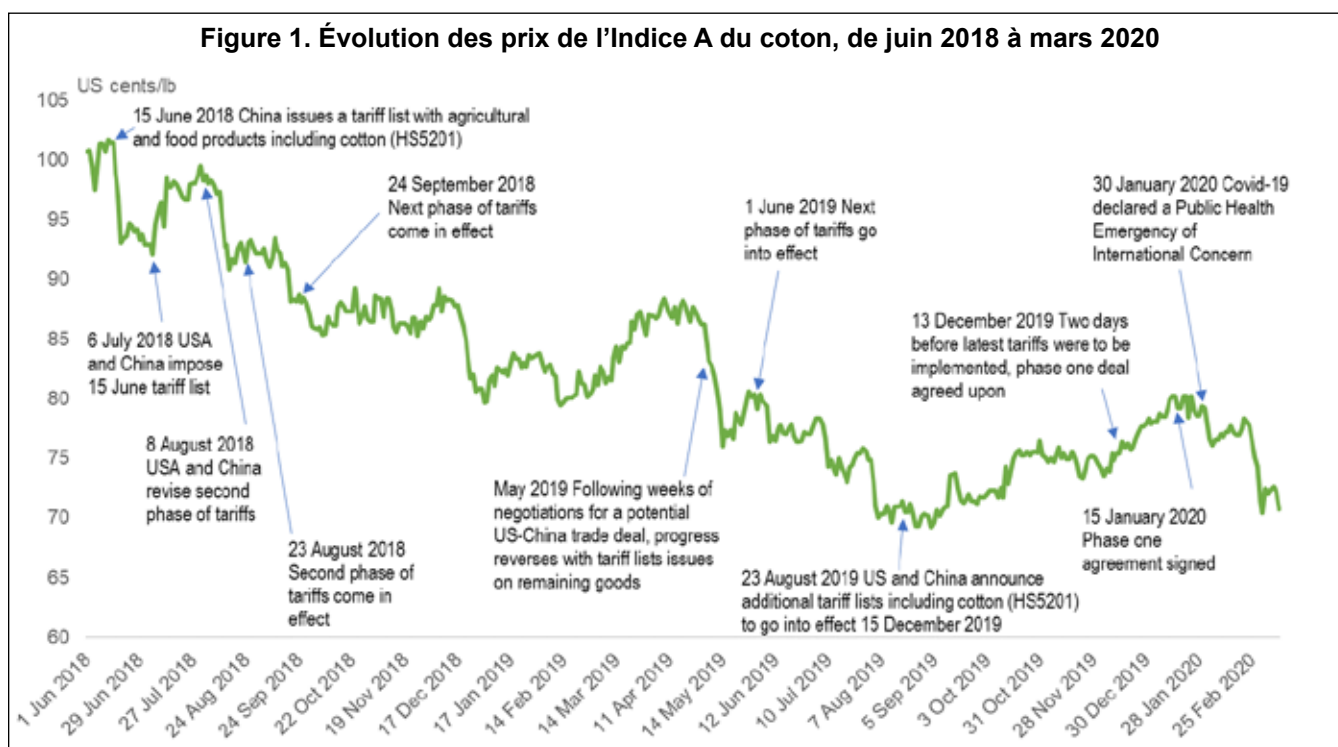
et la valeur pour l'économie locale sont importants.

Les exportations du Bénin vers la Chine ont augmenté de 200 % de 2018 à 2019. Les exportations du Burkina Faso se sont accrues de 64 % et ceux du Mali ont plus que doublé (Tableau 2).

La première phase de l'accord entre les États-Unis et la Chine indique une volonté de calmer le différend commercial entre le premier exportateur mondial et le premier importateur et consommateur mondial de la fibre de coton qui a affecté les prix et modifié les chaînes d'approvisionnement. La fibre de coton (HS5201) figure dans l'accord, bien que les quantités n'aient pas été divulguées, ce qui indiquerait une réouverture du marché chinois aux exportations américaines. Il reste tout de même à voir la rapidité avec laquelle l'accord sera mis en œuvre et la quantité de coton fibre dont aurait besoin la Chine pour la fabrication de textiles et la rotation éventuelle des stocks. Une mise en œuvre rapide de l'accord couplée à une demande chinoise accrue entraînerait probablement une hausse des prix, mais plusieurs risques et des mises en garde importants subsistent.

Alors que la signature de l'accord de la première phase en janvier 2020 semblait indiquer une avancée vers

eu des répercussions sur le monde entier avec des incertitudes supplémentaires sur la santé et le bien-être des êtres humains et des retombées sur l'économie mondiale. Non seulement le différend commercial entre les États-Unis et la Chine a fait baisser les prix du coton, mais ce conflit précaire a affaibli l'investissement et la croissance, car il a mis à l'épreuve la résilience de l'économie mondiale. L'accord de la première phase a été signé, ce qui laisse présager un éventuel sursis et allège la contraction de la croissance mondiale. Toutefois, la reprise mondiale, déjà fragile, est devenue plus incertaine avec l'éventualité d'une épidémie mondiale de COVID-19, devenue pandémie, qui a entraîné de nouvelles perturbations économiques. Selon l'OCDE, alors qu'une épidémie de courte durée pourrait annoncer une baisse de la croissance mondiale de 0,5 %, une épidémie plus longue pourrait réduire les perspectives de croissance mondiale de 1,5 % (Figure 1).



une détente des tensions commerciales ou un ralentissement de l'escalade, l'épidémie de COVID-19 a apporté une incertitude supplémentaire à la reprise économique mondiale qui était déjà lente. Avant l'épidémie de COVID-19, la croissance économique mondiale avait été révisée à la baisse à 3,3 % pour 2020 par le FMI sur la base de perspectives de croissance plus faibles dans les économies émergentes qui sont, depuis plusieurs années, le moteur de la croissance économique mondiale.

Outre l'incertitude des politiques commerciales et des tensions géopolitiques qui ont affecté le commerce, la fabrication et l'investissement, l'épidémie de COVID-19 a

La première phase de l'accord est censée être la première de plusieurs phases supplémentaires d'un accord progressif et chacun de ces accords nécessiterait des négociations supplémentaires. La mise en œuvre de l'accord et les phases futures des accords resteront toujours un point crucial dans la reprise des relations commerciales. Les tensions géopolitiques au cours des 20 derniers mois dans le monde semblent indiquer un abandon de la mondialisation et une renégociation des accords commerciaux entre les principales économies. Si l'incertitude et les tensions commerciales sont la nouvelle norme, les prix peuvent rester bas.

Les efforts de confinement en Chine se sont étendus à une fermeture des régions et au ralentissement de la fabrication et du commerce. Les prix du coton devraient rester sous pression, car on peut s'attendre à une reprise plus lente pour la Chine, même si l'activité manufacturière et commerciale reprend son rythme d'avant l'épidémie. Le rôle de la Chine dans l'économie mondiale, le secteur cotonnier et l'épidémie de COVID-19 sont des facteurs à prendre en considération. Toutefois, l'environnement économique et commercial global indique un contexte déjà incertain de croissance lente, de ralentissement de la demande, de tensions politiques, de tarifs commerciaux, de recul de la mondialisation, etc. Dans le meilleur des cas, avec un impact de courte durée de l'épidémie de COVID-19, le ralentissement de la fabrication et du commerce pourrait se rétablir, mais la reprise restera affectée par les tensions géopolitiques et commerciales. Le rôle de la Chine sur le marché mondial du coton est crucial en tant que premier importateur et consommateur de coton-fibre ainsi que pour les quantités maintenues dans les

réserves du pays. La mise en œuvre de la première phase de l'accord commercial entre les États-Unis et la Chine pourrait être prolongée au fur et à mesure que les pays se remettent des effets du COVID-19. Pourtant, la demande de textiles et de vêtements en coton, qui reste liée à la demande des consommateurs et à la croissance des revenus de la classe moyenne des économies émergentes, pourrait ralentir, les prévisions mondiales prévoyant un ralentissement de la croissance dans les économies émergentes de Chine et d'Inde. Les chaînes d'approvisionnement qui se sont déplacées pendant le différend commercial entre les États-Unis et la Chine pourraient rester en place, ce qui profiterait aux exportations de coton du Brésil et de l'Afrique de l'Ouest, mais l'environnement global des prix bas et de l'incertitude pourrait affecter l'offre au cours de la prochaine campagne. Les opportunités commerciales existent, mais l'économie mondiale dans son ensemble reste lente à se développer dans un climat d'incertitude croissante.



CSITC – Atteindre l'exactitude pour les tests sur le coton

Par Yana Pomerantz, Assistante du Directeur, ICAC,

Andrew MacDonald, Consultant ABRAPA, Association nationale brésilienne du coton

Axel Drieling, Directeur principal du coton et membre du Conseil d'administration, Faserinstitut Bremen e.V. (FIBRE)

CSITC : c'est un long acronyme et peu de gens savent ce qu'il signifie. Malheureusement, le nom complet n'est pas moins déroutant, surtout pour ceux qui n'ont pas été initiés à la science du classement et des tests du coton. Avec cet article, nous cherchons à dissiper toute confusion que vous pourriez avoir sur le CSITC, qui signifie « Normalisation commerciale du classement du coton par instruments ».

Le classement du coton a une histoire longue et intéressante. En 1907, un groupe international de représentants de l'industrie cotonnière s'est réuni à Atlanta, en Géorgie, pour s'attaquer aux graves problèmes qui se posaient dans la commercialisation du coton. Une résolution a été adoptée recommandant l'établissement de normes uniformes sur le coton pour « éliminer les différences de prix entre les marchés, fournir un moyen de régler les différends, sensibiliser l'agriculteur à la valeur de son produit et, par conséquent, le mettre dans une meilleure position de négociation, et en général être d'un grand avantage pour le commerce du coton ».

En réponse à ces appels et à d'autres appels similaires lancés durant les prochaines années, des lois ont été adoptées autorisant le Département de l'agriculture des États-Unis (USDA) à élaborer des normes de qualité du coton et à offrir des services de classement du coton. En vertu de trois lois : la U.S. Cotton Statistics and Estimations Act de 1927, la U.S. Cotton Standards Act de 1923 et la U.S. Cotton Futures Act de 1914, l'USDA a mis en place un système de classement (Le Classement du coton - Cotton Inc.). À l'époque, le coton était testé manuellement et des personnes hautement qualifiées ont été embauchées pour tester les paramètres du coton.

De nos jours, le classement manuel est toujours effectué, mais de nombreux producteurs et négociants de coton utilisent des instruments d'Uster, Premier ou d'autres fabricants pour classer leur coton et il a été démontré que le classement par instruments est plus fiable et objectif que le classement manuel. L'objectif des cycles d'essais du CSITC est d'harmoniser les résultats des essais afin que tous les laboratoires obtiennent le même résultat s'ils testent le même coton.

Un groupe d'experts sur le CSITC a été créé en 2003 et deux ans plus tard, le nom a été changé pour Groupe de travail sur le CSITC. Le groupe d'experts a été initialement mis en place pour discuter du potentiel et de l'avenir des classements par instruments au cours de l'année et présenter un rapport lors de la réunion plénière annuelle

du Comité consultatif international du coton (ICAC). Le groupe d'experts a identifié une réelle nécessité de créer des paramètres pour des variations raisonnables des résultats, clairement définies entre les instruments, qui pourraient être appliquées dans le monde entier, et ainsi augmenter l'adoption du classement par instruments. Cela a conduit l'ICAC à changer le nom de Groupe d'experts à Groupe de travail et à encourager un mandat plus permanent pour le Groupe de travail.

Le Groupe de travail sur le CSITC est présidé par M. Andrew MacDonald, conseiller de l'ABRAPA et de l'AMPA, l'Association brésilienne des producteurs de coton. L'Équipe spéciale de la CSITC a rassemblé des représentants de la filature, des négociants de coton, des producteurs de coton et la recherche. Le CSITC Round Trials a officiellement commencé en 2007. L'objectif global de ce travail est d'aider les pays producteurs de coton — en particulier les pays en développement — à répondre aux nouvelles demandes du marché mondial du coton en matière d'évaluation de la qualité, afin de renforcer ou au moins de maintenir sa position concurrentielle sur le marché mondial en se conformant aux développements modernes.

Plusieurs organisations, ICAC, USDA-AMS, Bremen Fiber Institute et le Centre français de recherche agromatique pour le développement international (CIRAD), s'est associé à la conduite des activités pertinentes de la CSITC telles que les séries d'essais et le développement de *lignes directrices* pour la normalisation du classement par instruments du coton. L'ICAC, l'USDA-AMS et l'institut allemand Bremen Fiber Institute (FIBRE) coopèrent pour mener conjointement les essais du CSITC. L'objectif des séries d'essais du CSITC (CSITC Round Trials – RT) était d'obtenir des résultats fiables pour les tests par instruments, en menant régulièrement des essais trimestriels. Les séries d'essais du CSITC sont effectuées afin de tester les instruments HVI utilisés pour évaluer les différents paramètres du coton.

Les paramètres pour lesquelles le coton est testé et utilisé lors des évaluations par instruments sont les suivants :

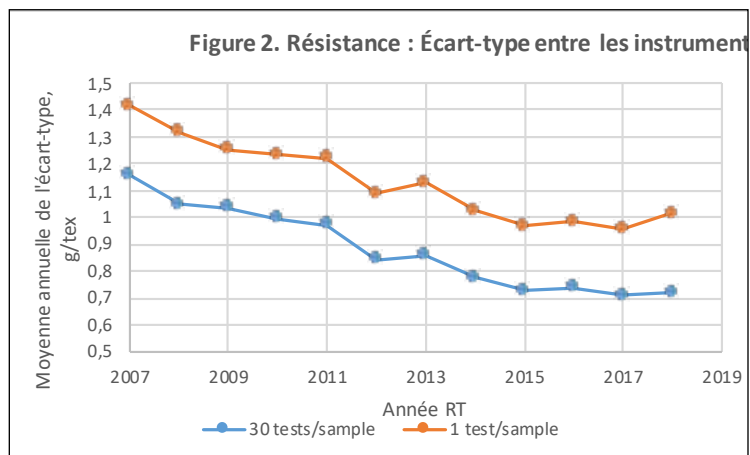
- Micronaire,
- Longueur,
- Uniformité de la longueur,
- Résistance,
- Réflexion des couleurs (Rd), et
- Couleur jaune (+b).

Il existe d'autres paramètres du coton qui peuvent être testés par un instrument HVI, comme les déchets, le contenu en fibres courtes et la maturité, mais ces paramètres ne sont pas actuellement utilisés dans l'évaluation par instruments. Chaque série de tests (RT) est constituée de quatre échantillons préparés par l'USDA, qui sont ensuite envoyés aux laboratoires participants. Chaque échantillon est testé sur dix paramètres par les laboratoires participants, six fois par jour pendant cinq jours, ce qui donne un total de 1200 mesures pour chaque instrument. Les résultats sont téléchargés électroniquement et envoyés à FIBRE en Allemagne pour une évaluation. Chez FIBRE, tous les résultats sont comparés aux valeurs de référence pour chaque coton et propriété. Habituellement, les valeurs de référence sont la moyenne entre les laboratoires de tous les instruments participants (après exclusion des valeurs aberrantes) et sont étroitement comparées aux valeurs établies par l'USDA.

Chaque laboratoire obtient une analyse en profondeur pour chacun de ses instruments, afin que le laboratoire puisse déterminer dans quel module de l'instrument et pour quelles propriétés, des écarts systématiques ou des variations excessivement élevées se produisent. De plus, chaque instrument obtient un résultat d'évaluation globale (OER) qui résume la compétence de l'instrument avec une seule cote (un numéro). Sur la base des évaluations, le laboratoire est informé des écarts et reçoit des instructions sur la façon de corriger les problèmes. Les organisateurs du CSITC offrent également leur soutien aux laboratoires sur la manière de s'améliorer.

La participation aux RT permet aux producteurs, négociants et filateurs de coton de s'entendre sur la qualité du coton avec lequel ils travaillent et d'éviter des litiges d'arbitrage longs et coûteux. Depuis 2011, les laboratoires participant aux RT ont réduit la variation des résultats de leurs tests de 30 % en moyenne. La Figure 1 représente la valeur médiane de l'OER pour tous les instruments, ce qui montre une diminution de 30 % en moyenne de la varia-

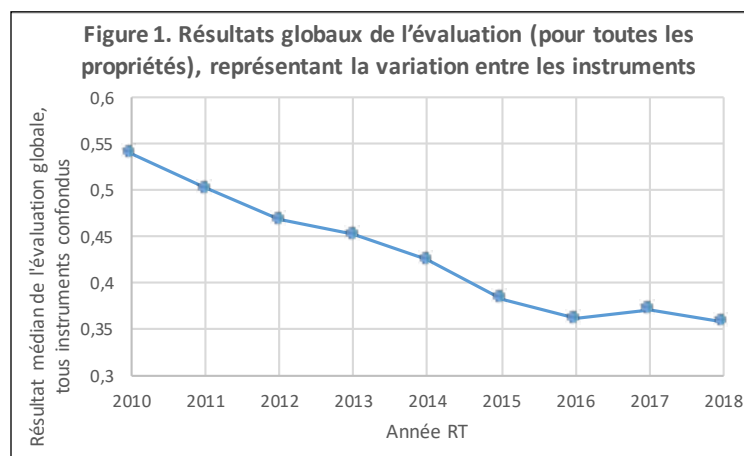
tion entre les laboratoires pour toutes les propriétés de coton évaluées. La Figure 2 montre qu'en ce qui concerne la résistance, la variation, en tant qu'écart-type entre les laboratoires, a considérablement diminué en raison de leur participation aux RT.



À ce stade, le Groupe de travail du CSITC envisage à l'avenir de rendre les tests d'instruments plus accessibles et de promouvoir les RT auprès d'un plus grand nombre de laboratoires du secteur cotonnier. L'année dernière a été une bonne année pour le CSITC : les laboratoires qui ont participé aux RT ont atteint leurs objectifs de réduction des variations et ont pu garantir que leurs instruments produisent des résultats précis et cohérents. En 2019, un total de 90 laboratoires CSITC étaient enregistrés, avec 65 à 75 laboratoires participants et 100 à 130 instruments évalués dans chacun des RT trimestriels (en raison de la participation saisonnière). Ces chiffres sont restés assez constants depuis 2011. La moyenne annuelle historique la plus basse du résultat global de l'évaluation a été de 0,350 en 2019, et à ce jour, le meilleur résultat global de l'évaluation annuel, soit 0,318, a été atteint au troisième trimestre.

Depuis 2010, les laboratoires participants ont constaté des réductions de variation pour toutes les propriétés mesurées :

- Micronaire : 32 %
- Résistance : 32 %
- Longueur UHML : 28 %
- Uniformité de la longueur : 30 %
- Réflexion des couleurs : 63 %
- Couleur jaune : 38 %



Grâce à la masse de travail et du soutien considérable des membres du Groupe de travail, une certaine harmonie a été atteinte au sein des principaux utilisateurs « commerciaux » des instruments de classement de tous types. Il y a eu une cohérence des résultats pour les lignes de test participantes qui n'avaient jamais été imaginées.

Le travail du CSITC n'est pas terminé, comme l'a noté le président du groupe de travail, M. Andrew MacDonald. Il a souligné la nécessité d'attirer encore plus d'utilisateurs d'instruments de classement, tels que les négociants de coton et les filateurs, lors des négociations sur la qualité. Dans l'intérêt de l'industrie mondiale, tous ceux qui s'intéressent au secteur cotonnier devraient renoncer au classe-

ment manuel et se tourner vers l'avenir pour perfectionner l'industrie cotonnière, acheter, vendre ou commercialiser le coton, pour filer des fils de coton de bonne qualité, avec des résultats informatisés et vérifiables quant à la qualité qui seraient avantageux pour toutes les parties prenantes du secteur cotonnier.



Évolution actuelle du soutien à la production cotonnière

Par Andrei Guitchounts, Directeur de l'analyse commerciale, ICAC

L'Inde a lancé ses opérations MSP

L'Inde a un système de prix de soutien minimal (MSP) qui devient opérationnel pendant les campagnes où les prix du marché sont inférieurs au MSP durant au moins une partie de ces campagnes et fonctionne par le biais d'achats directs de coton par la Cotton Corporation of India (CCI), propriété du gouvernement. Plus tard, la CCI vend ce coton aux usines ou aux exportateurs nationaux, parfois à perte, qui dans ce cas est couverte par le gouvernement indien.

Le MSP de 2018/19 pour le Shankar-6 à soie longue a été augmenté considérablement à 5 400 roupies pour 100 kg de coton-graine, équivalent à 102 cents la livre de fibre, au taux de change moyen de 4 270 roupies (87 cents par livre) pour la campagne 2017/18. En 2017/18, la CCI a acheté 70 000 tonnes de coton aux producteurs et 180 000 tonnes ont été acquises en 2018/19.

Selon ces données, la CCI a vendu environ 62 000 tonnes de coton MSP qu'elle a acquis au cours de ces deux campagnes, ce qui laisse un solde de 188 000 tonnes dans les entrepôts de la CCI. On pense que cette quantité reste invendue. Les ventes réalisées par la CCI au cours des deux campagnes précédentes ont entraîné des pertes de 40 millions de dollars en 2017/18 et de 45 millions de dollars en 2018/19, ce qui représente une subvention du gouvernement indien.

Le MSP pour 2019/20 a été augmenté à 5 500 Rs pour 100 kg de coton-graine, équivalent à 103 cents par livre de fibre. Depuis le début de la campagne (1^{er} octobre 2019), la CCI a acheté environ 650 000 tonnes de coton (environ 25 % des arrivées), les prix intérieurs étant tombés en dessous du MSP en raison d'une offre excédentaire. Il s'agit de l'achat est le plus important en cinq ans. La CCI n'a mené aucune opération commerciale cette campagne et le taux d'opération du MSP pourrait atteindre 50 % des arrivées, selon certaines estimations. Les achats publics appotent un certain soutien aux prix intérieurs et découragent les exportations.

Les producteurs de coton en Inde bénéficient de l'annulation de la dette et des subventions aux engrais de la part de leur gouvernement. L'Inde fournit également un certain soutien sous la forme de subventions à l'assurance-récolte, bien que la valeur de ce soutien ne soit pas connue. Par ailleurs, le gouvernement fournit une aide à la production cotonnière au travers de plusieurs programmes, tels que le développement d'infrastructures pour la production et la distribution de semences de qualité. Dans le cadre de la mission technologique du gouvernement, un soutien a été apporté à la modernisation des unités d'égre-nage et de pressage et à l'amélioration de la commercialisation du coton ces dernières années. Aucune information sur ces programmes n'est publiquement disponible. De plus, le gouvernement soutient le secteur du textile par le biais d'un certain nombre de programmes offrant un soutien direct et des prêts à des conditions favorables.

Les agriculteurs américains ont reçu une compensation pour les pertes liées aux différends tarifaires

Le programme de facilitation des marchés (MFP) pour 2019 autorisé par le Président Trump a fourni jusqu'à 16 milliards de dollars, en tant que programme d'aide aux agriculteurs touchés par les tarifs de rétorsion sur les produits agricoles américains et d'autres perturbations du commerce. Le coton était l'une des cultures éligibles. Les paiements ont été effectués en trois tranches : août et novembre 2019 et de nouveau en février 2020. Les taux de paiement des comtés allaient de 15 à 150 dollars l'acre, dépendant de l'impact des représailles commerciales sur ce comté. Les paiements à l'hectare ne dépendaient pas des cultures éligibles plantées en 2019, mais les cultures devaient être plantées avant le 1^{er} août 2019. Les paiements du PMF ont été limités à 250 000 USD par personne ou entité juridique. Les bénéficiaires admissibles doivent également avoir un revenu brut rajusté moyen (AGI) inférieur à 900 000 USD, à moins que 75 % au moins de l'AGI de la personne ou de l'entité juridique ne soit tiré d'activités

agricoles, d'élevage ou forestières. Les candidats doivent également se conformer aux dispositions du règlement sur la conservation des terres et des zones humides très érodables. Le MFP de 2018 a versé 8,6 milliards de dollars à plus d'un million d'agriculteurs.

Durant la deuxième semaine de février 2020, le paiement pour la compétitivité pour le coton à soie extra-longue est entré en vigueur aux États-Unis pour la première fois en dix ans et s'est chiffré à 6 cents la livre. Le programme de compétitivité pour le coton ELS offre une subvention aux exportateurs de coton Pima américain lorsque, pendant quatre semaines consécutives, les prix moyens ajustés (pour le transport) pour une croissance

étrangère comparable (LFQ) sont inférieurs aux prix du Pima américains ; et le LFQ ajusté est inférieur à 113 % du taux de prêt de la campagne agricole actuelle pour le coton ELS, actuellement à 95,75 cents la livre.

À la mi-janvier 2020, la première phase d'un accord commercial entre les États-Unis et la Chine est entrée en vigueur. L'accord prévoit une augmentation des achats de produits agricoles américains par la Chine, dont le coton, pour atteindre en moyenne 40 milliards de dollars par an en 2020 et 2021. Sur la base de cet accord, la Chine a augmenté sa projection des importations de 200 000 tonnes à 1,8 million de tonnes pour 2019/20.



La reprise du coton latino-américain dépend de la restauration de la coordination interinstitutionnelle du secteur

Par Adriana Gregolin, Coordinatrice régionale, Projet de la FAO GCP/RLA/199/BRA

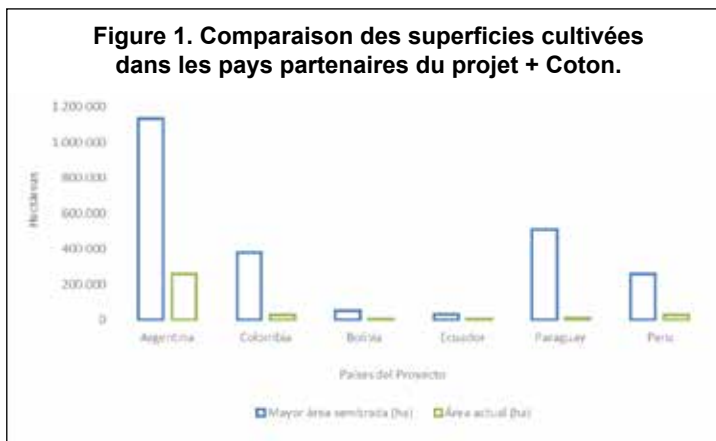
Le coton en Amérique latine et dans les Caraïbes a joué un rôle fondamental dans le développement de l'agriculture depuis l'époque précolombienne, où sa fibre était destinée aux vêtements, aux ornements, aux rituels et aux instances de caractère sacré et social. À l'heure actuelle, il conserve son caractère commercial au niveau régional, bien qu'à plus petite échelle, sans perdre son importance économique dans la chaîne de valeur et son importance dans son identité historique en tant que culture.

Actuellement, environ 12 pays cultivent du coton dans la région, le Brésil, l'Argentine et le Mexique étant les principaux producteurs et générateurs de revenus économiques dans cette activité. Le boom du coton entre les années 60 et 90 a permis d'établir un secteur compétitif qui a apporté développement et opportunités pour les agriculteurs et les acteurs impliqués dans la chaîne de valeur, générant d'importants revenus. Toutefois, des politiques de développement et de distribution des terres fragiles ou inefficaces, de fortes subventions internationales dans les pays concurrents, de faibles capacités de production, de technologie et de compétitivité, de mauvais conseils techniques et de faibles investissements dans la recherche, ont entraîné une diminution de la superficie et de la production de coton, qui a chuté de plus de 90% par rapport à soixante ans auparavant.

Cette réduction s'est produite dans un contexte de production de coton conventionnel, sans valeur ajoutée et principalement dans des entreprises familiales, ce qui fait qu'aujourd'hui il existe environ 300 000 producteurs, la plupart dans de petites régions, qui produisent encore du coton. Au fil des ans, la diminution de la superficie de production a également entraîné une réduction du volume de coton produit, car le modèle de production n'a pas évolué au fil des ans (Figure 1).

Bien que la superficie ait diminué de manière significative comme le montre le graphique précédent, les agriculteurs continuent de produire du coton en raison de sa valeur commerciale dans les moyennes ou grandes exploitations, et parce que c'est un produit clé pour les économies familiales qui génère des revenus sur leurs exploitations diversifiées. Le coton fait partie d'un important système de production, sous forme de groupement ou dans le cadre de rotation avec des cultures vivrières. Il a également un rôle central dans la commercialisation et la

Figure 1. Comparaison des superficies cultivées dans les pays partenaires du projet + Coton.



création d'emplois dans les exploitations cotonnières. Afin de faire face au contexte de production actuel et à l'évolution du marché vers une industrie cotonnière plus durable et respectueuse de l'environnement, une série de mesures et d'initiatives sont nécessaires pour accroître les capacités des institutions du secteur, ainsi que les revenus des agriculteurs familiaux qui plantent cette récolte.

Le Brésil est le plus grand producteur et exportateur de coton de la région – le quatrième producteur et le deuxième exportateur au niveau mondial (ICAC, 2019). Il a rejoint l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture – FAO pour soutenir sept pays de la région : Paraguay, Pérou, Colombie, Bolivie, Équateur, Argentine et Haïti pour mettre en œuvre l'initiative + Coton. L'objectif de cette Coopération Trilatérale Sud-Sud (ci-après CTSS) est de renforcer le secteur cotonnier par l'innovation technologique et sociale, les alliances stratégiques et les marchés inclusifs. Dans cet optique, il est articulé dans chaque pays avec un certain nombre d'acteurs institutionnels publics et privés, tels que le gouvernement, les ministères, les instituts de recherche et de vulgarisation, entre autres ; ce qui permet d'intégrer les expériences et les connaissances des institutions brésiliennes collaboratrices (telles que EMBRAPA, EMPAER, ASBRAER et ABRAPA) dans l'initiative et l'exécution des actions. Ces activités porteront sur des questions essentielles telles que la recherche, la vulgarisation rurale, l'amélioration de la production, la durabilité, le partenariat, les marchés et les chaînes de valeur pour la promotion du coton.

Le TSSC a investi dans un programme en collaboration avec les écoles agricoles pour renforcer la relève généra-



tionnelle rurale et en mettant l'accent sur les bonnes pratiques agricoles, l'innovation, l'assistance technique et les systèmes de vulgarisation rurale. Pour créer des modèles de production durables, les parties prenantes doivent générer davantage d'informations et créer des politiques structurelles pour le secteur. Toutefois, pour tirer parti des possibilités qu'offrent la durabilité dans la production et la mode, il faut l'engagement des organismes gouvernementaux, des entreprises du secteur privé, des universités, des syndicats et des producteurs. Les politiques nationales pour le coton dans les pays partenaires d'Amérique latine sont un outil de soutien essentiel pour faire avancer la recherche, la formalisation, le financement et l'innovation qui permettront de dynamiser le secteur de manière globale.

Les pays doivent capitaliser sur les contributions des institutions qui opèrent dans le secteur cotonnier et s'associer aux différentes institutions qui travaillent dans les maillons de la chaîne de valeur. Actuellement, la production de coton dans les pays partenaires de la TSSC en Amérique latine et dans les Caraïbes est confrontée au défi de se repositionner sur le marché et de tirer parti de l'opportunité existante dans la demande croissante de coton durable dans le monde. Tel que publié dans le *Sustainable Cotton Ranking* – Classement du coton durable (2020), la production de coton durable de la campagne 2008/09 représentait 1 % de la récolte totale de coton, contre 21 %

pour la campagne 2017/18. On estime que d'ici 2020, le coton durable représentera 30 % de la production mondiale totale de coton, ce qui témoigne d'une offre croissante alimentée par une augmentation de la demande pour un produit écologiquement et socialement durable.

Le coton durable, avec différenciation et certification, est le résultat direct de l'adoption de bonnes pratiques de production. Le projet +Cotton a développé, mis en œuvre et validé ces bonnes pratiques, en démontrant des améliorations du rendement cotonnier (en hausse d'un peu plus de 40 %) et une réduction de l'utilisation des pesticides (en baisse de 50 à 60 %), avec un impact mesurable sur la récupération des sols, l'efficacité de l'utilisation de l'eau d'irrigation et une agriculture intelligente face au changement climatique.

Le Comité consultatif international du coton (ICAC) est un organisme international de produits de base qui, entre autres activités, génère et diffuse des informations régulières sur la production mondiale de coton, les sous-produits et les tendances commerciales, contribuant ainsi au renforcement des connaissances et des capacités décisionnelles des gouvernements des pays producteurs, consommateurs et commerçants de coton.

La représentation de l'ICAC en Amérique latine et dans les Caraïbes est toujours appréciée par les pays, mais la relation a changé avec la baisse de la production et la perte d'intérêt des gouvernements pour le maintien de la production cotonnière. C'est pour cette raison que le Brésil et l'Argentine sont les seuls membres latino-américains de l'ICAC.

Avec les changements drastiques de la production de coton dans la région ALC, l'engagement des gouvernements à générer des initiatives est essentiel pour maintenir le développement de la chaîne de valeur du coton et améliorer les services ruraux, la production des champs agricoles et la commercialisation par le biais de contrats établis et des marchés durables.

Si davantage de pays de la région devenaient membres de l'ICAC, cela permettrait d'améliorer l'échange d'informations techniques, de générer des données et des projections et de contribuer à l'établissement et à la reconnaissance des marchés, ainsi que de normaliser les méthodologies et les indicateurs pour mesurer la durabilité de la production de coton et de la fabrication des textiles.

Le moment est venu de réaffirmer notre engagement envers les producteurs et les institutions qui, au cours des cinq dernières années, ont travaillé à la revitalisation du secteur cotonnier en Amérique latine. Afin de respecter cet engagement et de relancer l'industrie cotonnière en Amérique latine, les actions doivent être axées sur la reprise de la coordination interinstitution-



nelle dans le secteur. Cela nécessite une coopération entre les gouvernements, les syndicats, les producteurs, les entreprises privées du textile et d'habillement, les institutions de recherche et de vulgarisation rurale, les universités et les institutions internationales de collaboration, les comités consultatifs ainsi que toutes les autres parties prenantes qui font partie de la chaîne de valeur ou les partenaires stratégiques qui travaillent avec les producteurs de coton des moyennes et grandes exploitations familiales.

En combinant nos efforts pour un développement territorial durable et inclusif du secteur cotonnier en Amérique latine - y compris les professionnels de tous les maillons de la chaîne d'approvisionnement - nous pouvons renforcer la production et la commercialisation du coton pour créer un produit différencié à valeur ajoutée qui provient exclusivement de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes.





Offre et utilisation de coton par pays en 2017/18

2 mars 2020

	Superf.	Rend.	Prod.	Stocks début	Impts	Cons.	Expts	Stocks clot.	S/U *	S/UI **
	000 Ha	Kg/Ha	000 Tonnes métriques						Ratio	Ratio
CANADA				0	0	0		0	0,12	0,12
CUBA	4	269	1	1	2	3		1	0,19	0,19
DOM., REP.					1	1		0	0,47	0,47
MEXIQUE	212	1 580	335	141	212	435	71	182	0,36	0,42
ETATS-UNIS	4 492	1 014	4 555	599	1	768	3 450	936	0,22	1,22
Amérique du Nord	4 713	1 038	4 893	742	217	1 209	3 522	1 120	0,24	0,93
EL SALVADOR				9	35	35		9	0,27	0,27
GUATEMALA				7	27	27		7	0,26	0,26
HONDURAS	0	318	0	0		0		0		
Amérique centrale	2	512	1	16	62	63	0	16	0,26	0,26
ARGENTINE	328	688	226	301	2	146	37	347	1,90	2,38
BOLIVIE	4	639	3	2	1	3	0	2	0,50	0,53
BRESIL	1 175	1 707	2 006	1 163	18	680	909	1 598	1,01	2,35
CHILI				0	0	0		0	0,41	0,41
COLOMBIE	10	937	10	6	28	40		4	0,10	0,10
EQUATEUR	1	439	1	3	10	10		3	0,31	0,31
PARAGUAY	10	419	4	1	2	3	3	2	0,34	0,65
PEROU	26	814	22	25	53	60	1	39	0,64	0,64
URUGUAY				0	0	0		0	0,06	0,06
VENEZUELA	14	390	6	3	5	11		3	0,30	0,30
Amérique du Sud	1 570	1 450	2 276	1 504	119	953	949	1 997	1,05	2,10
ALGERIE				0	2	2		0	0,04	0,04
EGYPTE	91	747	68	90	117	127	50	98	0,56	0,78
MAROC				3	8	8		3	0,35	0,35
SOUDAN	180	444	80	14		18	60	16	0,21	0,90
TUNISIE				3	12	12		3	0,22	0,22
Afrique du Nord	271	546	148	109	139	166	110	120	0,43	0,72
BENIN	530	485	257	87		2	196	146	0,74	74,45
BURKINA FASO	879	292	257	120		4	236	137	0,57	34,19
CAMEROUN	183	586	107	58		2	103	60	0,58	31,75
R.C.A.	33	21	1	3			3	0	0,10	
TCHAD	119	55	7	55		0	47	14	0,29	43,38
COTE D'IVOIRE	326	538	176	21		2	138	56	0,40	27,63
GUINEE	12	245	3	1			3	1	0,38	
MADAGASCAR				3				3		
MALI	704	424	299	61		5	289	66	0,22	13,17
NIGER	5	429	2	0		1	1	0	0,12	0,25
SENEGAL	20	277	6	2	1	1	7	1	0,13	1,28
TOGO	169	285	48	14			42	19	0,45	
Afrique Francophone	2 979	390	1 161	425	1	17	1 065	504	0,47	29,74
ANGOLA	3	301	1	0		1	0	0	0,33	0,48
ETHIOPIE	60	700	42	19	6	41	7	19	0,39	0,46
GHANA	15	132	2	12		1	1	12	6,03	9,33
KENYA	21	193	4	0	2	5	0	2	0,32	0,33
MALAWI	90	78	7	12		3	13	3	0,16	0,87
MOZAMBIQUE	124	201	25	20			30	15	0,49	
NIGERIA	261	196	51	18	1	28	20	22	0,45	0,79
AFRIQUE DU SUD	34	1 120	38	12	16	20	7	39	1,45	1,93
TANZANIE	350	154	54	51		43	39	23	0,28	0,54
OUGANDA	109	343	37	22		4	34	22	0,60	6,05
CONGO, REP. DEM.				2	7	7		2	0,30	0,30
ZAMBIE	126	326	41	34		2	40	34	0,80	
ZIMBABWE	202	203	41	22		3	35	25	0,65	8,80
Afrique du Sud	1 415	244	346	238	57	183	228	230	0,56	1,25
KAZAKHSTAN	116	634	73	36	0	13	46	51	0,87	3,90
KYRGYZSTAN	14	810	11	4	3	1	13	4	0,28	4,19
TAJIKISTAN	187	532	100	27		15	78	34	0,36	2,29
TURKMENISTAN	545	559	304	86		140	159	91	0,30	0,65
OUBÉKISTAN	1 208	662	800	259	1	464	337	259	0,32	0,56
Asie Centrale	2 069	622	1 288	413	4	632	634	439	2,14	0,69



Offre et utilisation de coton par pays en 2017/18 (suite)

2 mars 2020

	Superf.	Rend.	Prod.	Stocks début	Impts	Cons.	Expts	Stocks clot.	S/U *	S/UI **
	000 Ha	Kg/Ha		000 Tonnes métriques					Ratio	Ratio
AUTRICHE				1	3	3		1	0,18	0,18
AZERBAIJAN	139	537	75	15		17	39	34	0,61	2,00
BIELORUSSE				4	11	11		4	0,34	0,34
BELGIQUE				1	7	3	4	1	0,19	0,42
BULGARIE	1	324	0	1	5	5	0	1	0,18	0,19
REP. TCHEQUE				0	2	2		0	0,09	0,09
DANEMARK					0	0			0,12	
ESTONIE										
FINLANDE										
FRANCE				2	10	8	2	2	0,15	0,19
ALLEMAGNE				9	26	22	4	9	0,34	0,41
GRECE	243	906	220	24	7	16	234	0	0,00	0,01
HONGRIE				0				0		
IRLANDE				0	0	0		0	0,10	0,10
ITALIE				6	37	34	2	8	0,21	0,22
LETONIE				0	0	0	0	0	0,03	0,04
LITUANIE				0				0		
MOLDAVIE				1	2	2		1	0,34	0,34
PAYS-BAS				0	4	4		0	0,11	
NORVEGE										
POLOGNE				1	4	3	0	1	0,51	0,56
PORTUGAL				6	40	39	1	7	0,18	0,19
ROUMANIE				0	0	0		0	0,10	0,10
RUSSIE				7	41	41	0	6	0,15	0,15
REP. DE SLOVAQUIE										
ESPAGNE	70	943	66	25	3	3	52	38	0,69	11,04
SUEDE				0	0	0		0		
SUISSE				0	1	0	0	0	0,19	0,32
UKRAINE				0	2	2		0	0,26	0,26
ROYAUME-UNI				0	0	0		0	0,13	0,13
EX YUGOSLAVIE				1	7	7		1	0,19	0,19
Europe	454	796	361	106	216	228	338	117	0,21	0,51
UE-28 inclus	314	912	286	77	151	146	299	70	0,16	0,48
CHINE	3 350	1 758	5 890	10 352	1 320	8 500	30	9 033	1,06	1,06
TAIWAN				29	138	146		21	0,14	0,14
HONG KONG				30	1	0	0	30	61,83	
Sous-total	3 350	1 758	5 890	10 411	1 458	8 646	30	9 084	1,05	1,05
AUSTRALIE	526	2 011	1 058	252		6	900	404	0,45	63,62
INDONESIE	6	615	4	85	762	778	2	70	0,09	0,09
JAPON				8	57	58		8	0,13	0,13
COREE, D.R.P.				1	5	5		1	0,24	0,24
COREE, REP.				47	197	201	2	40	0,20	0,20
MALAYSIE				13	161	128	33	13	0,08	0,10
PHILIPPINES	0	567	0	4	14	13		5	0,35	0,35
SINGAPOUR				0	6		6	0	0,05	
THAILANDE	2	517	1	52	250	248		56	0,22	0,22
VIETNAM	0	1 000	0	181	1 521	1 506		196	0,13	0,13
Asie de l'Est	552	1 939	1 070	647	2 972	2 950	943	796	0,20	0,27
AFGHANISTAN	38	387	15	7		4	12	5	0,31	1,20
BANGLADESH	45	764	34	379	1 671	1 662		422	0,25	0,25
INDE	12 235	519	6 350	1 829	365	5 423	1 132	1 989	0,30	0,37
MYANMAR	249	634	158	62	57	207		69	0,34	0,34
PAKISTAN	2 665	674	1 795	734	671	2 346	46	808	0,34	0,34
SRI LANKA				0	2	2		0	0,12	0,12
Asie du Sud	15 235	548	8 354	3 011	2 766	9 647	1 190	3 295	0,30	0,34
IRAN	79	709	56	42	71	116	0	52	0,45	0,45
IRAQ	10	361	3	2	5	8		2	0,24	0,24
ISRAEL	7	1 853	13	2			13	2	0,14	
SYRIE	25	954	23	11		22	4	9	0,34	0,39
TURQUIE	462	1 714	792	802	876	1 481	71	918	0,59	0,62
Sous-total	585	1 519	889	862	974	1 650	87	987	0,57	0,60
TOTAL MONDIAL	33 195	804	26 676	18 484	8 984	26 344	9 095	18 706	0,71	0,71

Les sous-totaux et le total comprennent des pays qui ne sont pas mentionnés.

*/ Stocks de clôture divisés par consommation plus exportations.

**/ Stocks de clôture divisés par la consommation.



Offre et utilisation de coton par pays en 2018/19

2 mars 2020

	Superf.	Rend.	Prod.	Stocks début	Impts	Cons.	Expts	Stocks clot.	S/U *	S/UI **
	000 Ha	Kg/Ha	000 Tonnes métriques						Ratio	Ratio
CANADA				0	0	0		0	0,12	0,12
CUBA	4	269	1	1	2	3		1	0,19	0,19
DOM., REP.					1	1		0	0,47	0,47
MEXIQUE	245	1 692	414	182	95	440	69	182	0,36	0,41
ETATS-UNIS	4 130	968	3 999	936	1	712	3 214	1 010	0,26	1,42
Amérique du Nord	4 384	1 007	4 415	1 120	100	1 158	3 283	1 194	0,27	1,03
EL SALVADOR				9	35	35		9	0,26	0,26
GUATEMALA				7	27	27		7	0,26	0,26
HONDURAS	0	318	0	0		0		0		
Amérique centrale	1	522	1	16	62	63		16	0,26	0,26
ARGENTINE	333	773	257	347	1	167	118	320	1,12	1,91
BOLIVIE	4	640	3	2	1	3	0	2	0,50	0,53
BRESIL	1 618	1 685	2 726	1 598	4	730	1 446	2 152	0,99	2,95
CHILI				0	0	0		0	0,41	0,41
COLOMBIE	15	870	13	4	27	40		4	0,10	0,10
EQUATEUR	1	439	1	3	10	11		3	0,31	0,31
PARAGUAY	10	420	4	2	2	3	2	3	0,72	1,35
PEROU	27	819	22	39	38	59	1	39	0,64	0,65
URUGUAY				0	0	0		0	0,06	0,06
VENEZUELA	15	392	6	3	5	10		3	0,30	0,30
Amérique du Sud	2 023	1 498	3 032	1 997	87	1 024	1 567	2 525	0,97	2,47
ALGERIE				0	1	1		0	0,05	0,05
EGYPTE	142	782	111	98	110	127	75	118	0,58	0,93
MAROC				3	7	7		3	0,38	0,38
SOUDAN	180	578	104	16		18	86	16	0,15	0,89
TUNISIE				3	12	12		3	0,22	0,22
Afrique du Nord	322	668	215	120	131	165	161	139	0,43	0,84
BENIN	656	449	295	146		1	292	147	0,50	107,48
BURKINA FASO	646	283	183	137		3	200	116	0,57	38,82
CAMEROUN	250	530	132	60		2	125	66	0,52	34,85
R.C.A.	32	251	8	0			4	4	0,93	
TCHAD	60	117	7	14		0	14	6	0,43	24,32
COTE D'IVOIRE	392	514	202	56		2	195	61	0,31	29,77
GUINEE	12	286	3	1			3	2	0,58	
MADAGASCAR				3				3		
MALI	698	395	276	66		2	300	40	0,13	19,79
NIGER	4	469	2	0		1	1	0	0,11	0,25
SENEGAL	22	285	6	1		1	5	1	0,18	1,41
TOGO	180	313	56	19			47	28	0,59	
Afrique Francophone	2 953	396	1 171	504		12	1 187	475	0,40	38,60
ANGOLA	3	304	1	0		1	0	0	0,34	0,48
ETHIOPIE	78	737	57	19	6	52	7	22	0,37	0,42
GHANA	15	373	5	12		1	4	12	2,22	9,28
KENYA	13	149	2	2	1	3	0	1	0,33	0,34
MALAWI	86	248	21	3		3	9	12	0,99	3,99
MOZAMBIQUE	124	222	28	15			27	15	0,56	
NIGERIA	250	205	51	22	1	28	29	17	0,31	0,63
AFRIQUE DU SUD	44	1 103	49	39	15	19	31	53	1,05	2,77
TANZANIE	420	193	81	23		44	43	18	0,20	0,40
OUGANDA	81	430	35	22		2	33	22	0,63	12,94
CONGO, REP. DEM.				2	7	7		2	0,30	0,30
ZAMBIE	121	392	47	34		2	47	32	0,67	
ZIMBABWE	212	292	62	25		3	44	39	0,83	13,98
Afrique du Sud	1 468	302	443	230	54	191	276	259	0,55	1,35
KAZAKHSTAN	113	665	75	51	0	13	58	55	0,76	4,14
KYRGYZSTAN	14	851	12	4	3	1	13	5	0,33	4,79
TAJIKISTAN	191	535	102	34		15	85	36	0,36	2,43
TURKMENISTAN	534	561	300	91		141	143	106	0,37	0,75
OUZBEKISTAN	900	712	641	259		630	127	144	0,19	0,23
Asie Centrale	1 752	645	1 130	439	3	800	427	345	2,01	0,43



Offre et utilisation de coton par pays en 2018/19 (suite)

2 mars 2020

	Superf.	Rend.	Prod.	Stocks début	Impts	Cons.	Expts	Stocks clot.	S/U *	S/UI **
	000 Ha	Kg/Ha							Ratio	Ratio
	000 Tonnes métriques									
AUTRICHE				1	3	3		1	0,18	0,18
AZERBAIJAN	143	672	96	34		20	66	44	0,50	2,13
BIELORUSSE				4	11	11		4	0,34	0,34
BELGIQUE				1	7	3	4	1	0,19	0,43
BULGARIE	1	324	0	1	6	6	0	1	0,17	0,17
REP. TCHEQUE				0	2	2		0	0,04	0,04
DANEMARK					0	0			0,12	
ESTONIE										
FINLANDE										
FRANCE				2	9	8	1	1	0,14	0,17
ALLEMAGNE				9	24	21	4	8	0,31	0,36
GRECE	243	1 268	308	0	7	16	298	0	0,00	0,01
HONGRIE				0				0		
IRLANDE				0	0	0		0	0,11	0,11
ITALIE				8	34	32	2	8	0,22	0,23
LETTONIE				0	0	0	0	0	0,03	0,04
LITUANIE				0				0		
MOLDAVIE				1	2	2		1	0,34	0,34
PAYS-BAS				0	4	4		0	0,11	
NORVEGE										
POLOGNE				1	2	2	0	1	0,60	0,63
PORTUGAL				7	42	41	1	9	0,21	0,21
ROUMANIE				0	0	0		0	0,10	0,10
RUSSIE	0	1 750	0	6	40	41	0	6	0,14	0,14
REP. DE SLOVAQUIE										
ESPAGNE	70	929	65	38	3	3	52	37	0,54	11,08
SUEDE				0	0	0		0		
SUISSE				0	1	0	0	0	0,19	0,33
UKRAINE				0	2	2		0	0,26	0,26
ROYAUME-UNI				0	0	0		0	0,12	0,12
EX YUGOSLAVIE				1	7	7		1	0,19	0,19
Europe	771	673	519	117	217	60	545	211	0,35	3,51
UE-28 inclus	314	1 190	373	70	145	145	299	68	0,15	0,47
CHINE	3 367	1 794	6 040	9 033	2 100	8 250	30	8 885	1,07	1,08
TAIWAN				21	138	138		21	0,15	0,15
HONG KONG				30	0	0	0	30	51,93	
Sous-total	3 367	1 794	6 040	9 084	2 239	8 389	30	8 936	1,06	1,07
AUSTRALIE	343	1 414	485	404		6	800	83	0,10	13,79
INDONESIE	6	618	3	70	685	700		59	0,08	0,08
JAPON				8	50	51		7	0,14	0,14
COREE, D.R.P.				1	5	5		1	0,24	0,24
COREE, REP.				40	170	171	1	38	0,22	0,22
MALAYSIE				13	165	95	70	13	0,08	0,14
PHILIPPINES	0	570	0	5	13	13		5	0,35	0,35
SINGAPOUR				0	6		6	0	0,05	
THAILANDE	2	520	1	56	234	236		56	0,24	0,24
VIETNAM	0	667	0	196	1 510	1 506		200	0,13	0,13
Asie de l'Est	368	1 349	496	796	2 839	2 790	878	464	0,13	0,17
AFGHANISTAN	36	387	14	5		4	11	4	0,25	0,90
BANGLADESH	45	768	35	422	1 544	1 579		422	0,27	0,27
INDE	12 600	425	5 350	1 989	340	5 400	800	1 479	0,24	0,27
MYANMAR	239	637	152	69	55	207	0	69	0,33	0,34
PAKISTAN	2 325	718	1 670	808	668	2 358	46	743	0,31	0,32
SRI LANKA				0	2	2		0	0,12	0,12
Asie du Sud	15 248	474	7 223	3 295	2 610	9 552	1 190	2 719	0,26	0,28
IRAN	71	710	50	52	71	116		58	0,50	0,50
IRAQ	9	362	3	2	5	8		2	0,24	0,24
ISRAEL	4	2 009	9	2			8	2	0,27	
SYRIE	18	958	18	9		14	4	9	0,49	0,61
TURQUIE	520	1 878	977	918	762	1 555	105	997	0,60	0,64
Sous-total	626	1 691	1 058	987	855	1 713	117	1 071	0,59	0,63
TOTAL MONDIAL	32 970	779	25 693	18 706	9 187	26 085	9 234	18 267	0,70	0,70

Les sous-totaux et le total comprennent des pays qui ne sont pas mentionnés.

*/ Stocks de clôture divisés par consommation plus exportations.

**/ Stocks de clôture divisés par la consommation.



Offre et utilisation de coton par pays en 2019/20

2 mars 2020

	Superf.	Rend.	Prod.	Stocks début	Impts	Cons.	Expts	Stocks clot.	S/U *	S/UI **
	000 Ha	Kg/Ha	000 Tonnes métriques						Ratio	Ratio
CANADA				0	0	0		0	0,13	0,13
CUBA	4	269	1	1	2	3		1	0,19	0,19
DOM., REP.					1	1		0	0,47	0,47
MEXIQUE	224	1 644	369	182	141	440	69	182	0,36	0,41
ETATS-UNIS	4 177	1 048	4 377	1 010	1	734	3 592	1 062	0,25	1,45
Amérique du Nord	4 410	1 077	4 748	1 194	145	1 180	3 661	1 246	0,26	1,06
EL SALVADOR				9	35	35		9	0,24	0,24
GUATEMALA				7	27	27		6	0,23	0,23
HONDURAS	0	318	0	0		0		0		
Amérique centrale	1	522	0	16	61	63		15	0,24	0,24
ARGENTINE	485	737	358	320	1	169	186	323	0,91	1,91
BOLIVIE	4	641	3	2	1	3	0	2	0,50	0,53
BRESIL	1 662	1 658	2 755	2 152	3	734	1 722	2 454	1,00	3,35
CHILI				0	0	0		0	0,41	0,41
COLOMBIE	21	847	17	4	23	40		4	0,10	0,10
EQUATEUR	1	439	1	3	10	11		3	0,31	0,31
PARAGUAY	10	420	4	3	1	2	4	2	0,34	0,98
PEROU	26	819	22	39	38	59	1	39	0,65	0,66
URUGUAY				0	0	0		0	0,06	0,06
VENEZUELA	14	392	6	3	5	10		3	0,30	0,30
Amérique du Sud	2 224	1 423	3 165	2 525	82	1 028	1 913	2 831	0,96	2,75
ALGERIE				0	1	1		0	0,07	0,07
EGYPTE	102	657	67	118	111	124	54	118	0,66	0,95
MAROC				3	7	7		3	0,40	0,40
SOUDAN	180	722	130	16		18	112	16	0,12	0,89
TUNISIE				3	12	12		3	0,22	0,22
Afrique du Nord	282	699	197	139	131	162	166	139	0,42	0,86
BENIN	700	450	315	147		1	294	168	0,57	174,80
BURKINA FASO	735	283	208	116		3	203	119	0,58	39,53
CAMEROUN	250	559	140	66		2	141	63	0,44	33,10
R.C.A.	34	252	9	4			9	4	0,44	
TCHAD	248	298	74	6		0	60	20	0,33	100,61
COTE D'IVOIRE	426	514	219	61		2	209	68	0,32	33,53
GUINEE	12	287	4	2			4	2	0,44	
MADAGASCAR				3				3		
MALI	782	390	305	40		2	295	47	0,16	23,63
NIGER	5	470	2	0		1	1	0	0,11	0,25
SENEGAL	20	255	5	1		1	5	0	0,05	0,38
TOGO	180	311	56	28			59	25	0,43	
Afrique Francophone	3 392	394	1 336	475		12	1 280	520	0,40	43,89
ANGOLA	3	308	1	0		1	0	0	0,33	0,48
ETHIOPIE	82	741	60	22	3	54	7	24	0,40	0,45
GHANA	15	375	6	12		1	4	12	2,14	9,24
KENYA	25	220	6	1	1	4	0	4	0,87	0,88
MALAWI	85	249	21	12		3	18	12	0,55	3,92
MOZAMBIQUE	124	223	28	15			27	16	0,58	
NIGERIA	250	205	51	17	1	28	25	17	0,33	0,63
AFRIQUE DU SUD	43	891	39	53	14	19	24	63	1,46	3,31
TANZANIE	441	247	109	18		45	46	36	0,40	0,79
UGANDA	89	416	37	22		4	33	22	0,59	5,95
CONGO, REP. DEM.				2	7	7		2	0,30	0,30
ZAMBIE	118	393	46	32		2	47	30	0,61	
ZIMBABWE	212	292	62	39		3	59	39	0,64	13,99
Afrique du Sud	1 508	311	469	259	52	197	292	290	0,59	1,47
KAZAKHSTAN	117	669	78	55	0	13	65	55	0,70	4,08
KYRGYZSTAN	14	855	12	5	3	1	13	5	0,36	5,41
TAJIKISTAN	196	538	106	36		15	91	36	0,34	2,43
TURKMENISTAN	545	564	307	106		141	166	106	0,34	0,75
OUZBEKISTAN	900	712	641	144		641		144	0,22	0,22
Asie Centrale	1 772	646	1 144	345	3	812	335	345	1,97	0,43



Offre et utilisation de coton par pays en 2019/20 (suite)

2 mars 2020

	Superf.	Rend.	Prod.	Stocks début	Impts	Cons.	Expts	Stocks clot.	S/U *	S/UI **
	000 Ha	Kg/Ha		000 Tonnes métriques					Ratio	Ratio
AUTRICHE				1	3	3		1	0,19	0,19
AZERBAIJAN	146	677	99	44		29	70	44	0,44	1,50
BIELORUSSE				4	11	11		4	0,34	0,34
BELGIQUE				1	7	3	4	1	0,19	0,44
BULGARIE	1	324	0	1	6	6	0	1	0,17	0,17
REP. TCHEQUE				0	2	2		0	0,07	0,07
DANEMARK										
ESTONIE										
FINLANDE										
FRANCE				1	8	8	1	1	0,11	0,12
ALLEMAGNE				8	23	20	4	7	0,27	0,32
GRECE	250	1 268	317	0	7	16	303	5	0,02	0,30
HONGRIE				0				0		
IRLANDE				0	0	0		0	0,12	0,12
ITALIE				8	32	31	1	8	0,23	0,24
LETTONIE				0	0	0	0	0	0,03	0,04
LITUANIE				0				0		
MOLDAVIE				1	2	2		1	0,34	0,34
PAYS-BAS				0	4	4		0	0,11	
NORVEGE										
POLOGNE				1	2	2	0	1	0,59	0,65
PORTUGAL				9	42	41	1	10	0,24	0,24
ROUMANIE				0	0	0		0	0,11	0,11
RUSSIE	0	1 759	0	6	40	41	0	5	0,13	0,13
REP. DE SLOVAQUIE										
ESPAGNE	70	929	65	37	3	3	52	37	0,53	11,18
SUEDE				0	0	0		0		
SUISSE				0	1	0	0	0	0,19	0,34
UKRAINE				0	2	2		0	0,27	0,27
ROYAUME-UNI				0	0	0		0	0,11	0,11
EX YUGOSLAVIE				1	7	7		1	0,19	0,19
Europe	751	672	505	125	217	48	637	210	0,31	4,35
UE-28 inclus	321	1 192	382	68	141	141	299	72	0,16	0,51
CHINE	3 300	1 758	5 800	8 885	1 810	8 050	30	8 395	1,04	1,04
TAIWAN				21	131	131		21	0,16	0,16
HONG KONG				30	0	0	0	30	53,01	
Sous-total	3 300	1 758	5 800	8 936	1 942	8 182	30	8 446	1,03	1,03
AUSTRALIE	90	1 889	170	83		6	197	51	0,25	8,81
INDONESIE	5	621	3	59	711	707		65	0,09	0,09
JAPON				7	51	51		7	0,14	0,14
COREE, D.R.P.				1	5	5		1	0,24	0,24
COREE, REP.				38	162	163		37	0,22	0,22
MALAYSIE				13	173	101	72	13	0,08	0,13
PHILIPPINES	0	573	0	5	14	14		5	0,34	0,34
SINGAPOUR				0	6		6	0	0,05	
THAILANDE	2	522	1	56	241	243		56	0,23	0,23
VIETNAM	0	667	0	200	1 544	1 529		215	0,14	0,14
Asie de l'Est	114	1 582	181	464	2 906	2 824	275	452	0,15	0,16
AFGHANISTAN	36	387	14	4		4	11	3	0,19	0,68
BANGLADESH	46	772	35	422	1 614	1 603		469	0,29	0,29
INDE	12 700	472	6 000	1 479	350	5 535	857	1 438	0,22	0,26
MYANMAR	246	640	158	69	44	212		59	0,28	0,28
PAKISTAN	2 631	513	1 350	743	967	2 358	30	672	0,28	0,29
SRI LANKA				0	2	2		0	0,11	0,11
Asie du Sud	15 662	483	7 559	2 719	2 976	9 716	1 190	2 640	0,25	0,27
IRAN	71	711	50	58	65	116		58	0,50	0,50
IRAQ	9	362	3	2	5	8		2	0,24	0,24
ISRAEL	4	2 009	9	2			9	2	0,26	
SYRIE	18	968	17	9		14	3	9	0,51	0,63
TURQUIE	520	1 567	815	997	818	1 633	79	918	0,54	0,56
Sous-total	625	1 434	896	1 071	906	1 790	91	992	0,53	0,55
TOTAL MONDIAL	33 758	770	25 977	18 267	9 410	26 200	9 410	18 044	0,69	0,69

Les sous-totaux et le total comprennent des pays qui ne sont pas mentionnés.

*/ Stocks de clôture divisés par consommation plus exportations.

**/ Stocks de clôture divisés par la consommation.



COMITÉ CONSULTATIF
INTERNATIONAL DU COTON

Offre et utilisation de coton 2 mars 2020

Campagnes commençant au 1^{er} août

	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18 Est.	2018/19 Est.	2019/20 Prév.
	En millions de tonnes métriques					
STOCKS, AU 1ER AOÛT						
TOTAL MONDIAL	21,32	22,95	20,31	18,48	18,71	18,27
CHINE	13,28	14,12	12,65	10,35	9,03	8,88
ETATS-UNIS	0,51	0,79	0,83	0,60	0,94	1,01
PRODUCTION						
TOTAL MONDIAL	26,23	21,48	23,08	26,68	25,69	25,98
INDE	6,56	5,75	5,87	6,35	5,35	6,00
CHINE	6,60	5,20	4,90	5,89	6,04	5,80
ETATS-UNIS	3,55	2,81	3,74	4,56	4,00	4,38
PAKISTAN	2,31	1,54	1,66	1,80	1,67	1,35
BRESIL	1,56	1,29	1,53	2,01	2,73	2,76
OUZBEKISTAN	0,89	0,83	0,79	0,80	0,64	0,64
AUTRES	4,77	4,07	4,59	5,28	5,27	5,05
CONSOMMATION						
TOTAL MONDIAL	24,59	24,14	24,79	26,34	26,09	26,20
CHINE	7,55	7,60	8,28	8,50	8,25	8,05
INDE	5,38	5,30	5,15	5,42	5,40	5,54
PAKISTAN	2,47	2,15	2,15	2,35	2,36	2,36
EUROPE & TURQUIE	1,69	1,68	1,61	1,64	1,71	1,78
BANBLADESH	1,20	1,32	1,41	1,66	1,58	1,60
VIETNAM	0,88	1,01	1,17	1,51	1,51	1,53
ETATS-UNIS	0,78	0,75	0,71	0,77	0,71	0,73
BRESIL	0,80	0,66	0,69	0,68	0,73	0,73
AUTRES	3,85	3,67	3,64	3,82	3,84	3,88
EXPORTATIONS						
TOTAL MONDIAL	7,77	7,54	8,19	9,10	9,23	9,41
ETATS-UNIS	2,45	1,99	3,25	3,45	3,21	3,59
INDE	0,91	1,26	0,99	1,13	0,80	0,86
ZONE CFA	0,97	0,98	1,00	1,06	1,18	1,28
BRESIL	0,85	0,94	0,61	0,91	1,45	1,72
OUZBEKISTAN	0,55	0,50	0,40	0,34	0,13	0,00
AUSTRALIE	0,53	0,62	0,81	0,90	0,80	0,20
IMPORTATIONS						
TOTAL MONDIAL	7,80	7,59	8,09	8,98	9,19	9,41
BANGLADESH	1,18	1,38	1,41	1,67	1,54	1,61
VIETNAM	0,93	1,00	1,20	1,52	1,51	1,54
CHINE	1,80	0,96	1,10	1,32	2,10	1,81
TURQUIE	0,80	0,92	0,80	0,88	0,76	0,82
INDONESIE	0,73	0,64	0,74	0,76	0,69	0,71
DESEQUILIBRE DU COMMERCE 1/	0,03	0,06	-0,10	-0,11	-0,05	0,00
AJUSTEMENT DES STOCKS 2/	-0,05	-0,03	-0,01	0,00	0,00	0,00
STOCKS DE CLOTURE						
TOTAL MONDIAL	22,95	20,31	18,48	18,71	18,27	18,05
CHINE	14,12	12,65	10,35	9,03	8,88	8,39
ETATS-UNIS	0,79	0,83	0,60	0,94	1,01	1,06
STOCKS DE CLOTURE/UTILISATION INDUST. (%)						
MONDE MOINS LA CHINE 3/	52	46	49	54	53	53
CHINE 4/	187	166	125	106	108	104
INDICE COTLOOK A 5/	70,78	70,39	82,77	87,98	84,35	

1/ Inclusion des bourres et de déchets, changements du poids lors du transit, les différences dans les périodes sur lesquelles porte la communication des données, et marges d'erreur expliquent les différences entre exportations et importations

2/ Différence entre les stocks calculés et les stocks réels; les montants pour les campagnes à venir sont anticipés.

3/ Stocks de clôture dans le monde en dehors de la Chine, divisés par l'utilisation industrielle dans le monde en dehors de la Chine, multipliés par 100.

4/ Stocks de clôture en Chine, divisés par l'utilisation industrielle en Chine, multipliés par 100.

5/ Cents US la livre.